



COMMUNIQUE :

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux communique :

Il est porté à la connaissance des candidats au concours de recrutement des agents du Cadre de la Surveillance des Services pénitentiaires et de l'Education surveillée, retenus à l'issue de la visite médicale, que les résultats définitifs ont été proclamés par le jury mis en place dans le cadre dudit concours.

Les candidats retenus peuvent consulter, à la Direction Nationale de l'Administration de la Justice, sise à Banankabougou, et sur le site dudit service (www.dnaj.gouv.ml).

- ✓ l'Arrêté n°2019-3707/MJDH-SG du 21 octobre 2019, modifié, fixant les modalités d'organisation du concours direct de recrutement de fonctionnaires du Cadre de la Surveillance des Services pénitentiaires et de l'Education surveillée ;
- ✓ la liste définitive des candidats retenus ;
- ✓ la liste des candidats inaptes ;
- ✓ le règlement intérieur du concours.

Le Ministre sait pouvoir compter sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako, le

Le Ministre,




Mamoudou KASSOGUE
Chevalier de l'Ordre National